

LA GESTION DU LIÈVRE

La fleur au bout du fusil



faune & biotopes

Le lièvre d'Europe, ou lièvre brun, est une espèce largement répandue en Europe et fait certainement partie des espèces emblématiques du paysage agricole wallon. Cependant, son déclin dans notre région devient préoccupant. En effet, depuis les années 60, l'espèce régresse dans plusieurs pays d'Europe dont la Belgique.

Quel est le problème ? Le lièvre, comme la majorité des autres espèces des milieux ruraux, souffre d'une détérioration de son habitat. En cause, les pratiques agricoles qui ont créé de grandes parcelles monoculturelles. Associées aux pertes dues au machinisme agricole, aux collisions routières, à la prédation et aux maladies, ces façons plus récentes de gérer la plaine agricole ont provoqué la chute du lièvre. Ce dernier est toutefois encore bien présent et il ne dépend que des acteurs du territoire de tout faire pour redresser ses populations!

En compagnie du faisan de Colchide, de la bécasse des bois et de la perdrix grise, le lièvre est classé parmi les espèces de petit gibier. Il est chassé depuis la nuit des temps. Le rôle des chasseurs dans la préservation du lièvre est plus que jamais primordial. Seul, le chasseur peut influencer sur les populations. En collaboration avec d'autres acteurs du territoire, il peut changer le paysage et faire revenir le lièvre en grand nombre.

Le chasseur peut travailler sur 3 piliers essentiels :

- l'amélioration de l'habitat, par le biais de couverts nourriciers, de prairies, de buissons, de haies, etc. ;
- la gestion des prélèvements, en réalisant des comptages et en établissant des quotas de prélèvements à partir de ceux-ci ;
- la réduction de l'impact des prédateurs (renards, corneilles, etc.) en diminuant leur pression sur cette espèce.



AMÉNAGEMENT
DE L'HABITAT



GESTION DES
PRÉLÈVEMENTS



IMPACT DES
PRÉDATEURS

En complément à ces 3 piliers, le chasseur peut aussi influencer les pratiques agricoles de certains agriculteurs en faveur de la faune.



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Généralités	4
Aménagement de l'habitat	7
Structurer la plaine pour la revitaliser	8
Haies et îlots arbustifs	10
Bandes et parcelles aménagées	13
Céréales laissées sur pied	20
Prairies et bandes enherbées	21
Gestion des prélèvements	25
La battue à blanc : connaître la densité pour adapter ses prélèvements	27
Les comptages IKA : connaître la tendance des populations	30
La récolte des cristallins : surveiller le succès reproducteur	33
Limitation de l'impact des prédateurs	37
Développer les zones refuges avant la régulation	38
Les règles pour réguler efficacement	39
Le piégeage	41
Le tir	42
Bonnes pratiques agricoles	47
Adapter le calendrier cultural et la manière de faucher	48
Effaroucher la parcelle avant la fauche	50
Conclusion	52
Recommandations de lecture	53

“ LIÈVRE D'EUROPE - GÉNÉRALITÉS ”

DESCRIPTION PHYSIQUE

Le lièvre d'Europe a un pelage dorsal qui varie du brun foncé au brun roux, les flancs sont plus clairs et le ventre est blanc crème. Il a de longues oreilles se finissant par une extrémité noire. Sa queue est noire sur le dessus et blanche en dessous. Ses yeux sont foncés et ses pattes postérieures sont très développées.

Taille : 42 à 68 cm + 6 à 13 cm de queue
Poids : 2,5 à 6,4 kg



Distribution du lièvre d'Europe dans le monde (vert foncé: aire d'origine ; vert clair: aire d'introduction)

RÉPARTITION

Le lièvre d'Europe est présent naturellement dans toute l'Europe, à l'exception du Portugal, du centre et du sud de l'Espagne, de la Sicile et de la Norvège. Il a été introduit artificiellement dans certains pays européens (au Royaume-Uni notamment).

Originnaire des milieux steppiques, il s'est adapté aux biotopes ouverts issus des activités humaines : les prairies, les champs cultivés ou tous types de paysages dégagés et peu boisés. Le lièvre aime particulièrement les cultures diversifiées avec des parcelles de petite superficie. Bien qu'il préfère les climats secs à tendance continentale, il est adapté à la majorité des climats tempérés.



RÉGIME ALIMENTAIRE

Le lièvre est principalement herbivore et consomme essentiellement des graminées. Il mange aussi d'autres plantes herbacées, des bourgeons, des brindilles et des racines.

STATUT JURIDIQUE

Le lièvre est classé dans la catégorie « petit gibier ». Il apparaît dans l'Annexe 3 de la convention de Berne, ce qui signifie que son exploitation en Europe est réglementée de manière à maintenir l'existence des populations hors de danger.



CLASSE : *Mammalia*

FAMILLE : *Léporidés*

ORDRE : *Lagomorpha*

ESPÈCE : *Lepus Europaeus (Pallas 1778)*

DISPERSION LOCALE

Le lièvre se concentre dans des secteurs privilégiés, induisant une grande hétérogénéité de population localement. Les densités peuvent varier fortement selon les années et les territoires. La densité de lièvres peut être de 1 à 10 lièvres par km², mais on peut parfois en observer jusqu'à 100 par km². Son domaine vital est de l'ordre de 50 à 300 hectares, fluctuant selon la richesse du milieu et la densité de la population.



MENACES

Son état « en régression » en Wallonie est surtout dû à l'agriculture moderne (grandes étendues de maïs ou de pommes de terre par exemple qui fournissent peu de ressources alimentaires pour le lièvre). Les prélèvements excessifs par la chasse peuvent également aggraver l'état des populations.

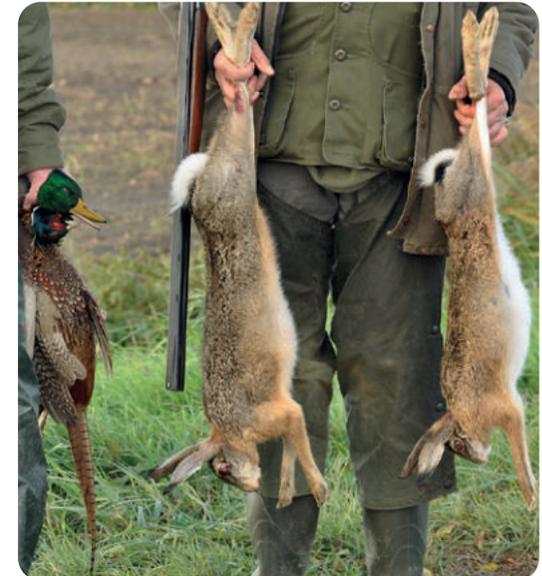
Les principaux prédateurs du lièvre sont les renards, les corneilles, certains rapaces et bien sûr, l'homme. Les lièvres sont aussi menacés par le machinisme agricole, les collisions sur les routes et les maladies telles que la yersiniose, la coccidiose, la pasteurellose et l'hépatite virale.

Un autre facteur important menaçant les populations de lièvres est le faible pourcentage de survie des levrauts. On estime qu'entre 10 et 50 % seulement des levrauts sont encore vivants à l'ouverture de la chasse. C'est ce facteur qui explique le mieux la difficulté de redresser ses populations. Il est donc primordial de concentrer les efforts de gestion sur l'amélioration de la survie des jeunes.

RYTHME DE VIE

Le lièvre est à la fois nocturne et diurne, mais est cependant plus actif au crépuscule et à l'aube. Il adopte un comportement relativement grégaire pendant la nuit lorsqu'il recherche de la nourriture et en période de rut (fin de l'hiver jusqu'au début de l'été), créant des groupes de 3 à 10 individus. Durant la journée, il est solitaire et se cache dans son « gîte », simple dépression au sol, pour échapper aux prédateurs.

Les femelles ont en moyenne 2 ou 3 portées par an. Chaque portée est composée de 2 à 3 petits (exceptionnellement jusque 5). Les levrauts se développent très rapidement et sont sevrés dès l'âge d'un mois environ. La longévité maximale des lièvres a été évaluée à 13 ans, mais l'espérance de vie moyenne se situe plutôt autour de 3 ans en espace naturel (sans chasse). La maturité sexuelle des levrauts est atteinte entre 6 et 8 mois.





AMÉNAGEMENT DE L'HABITAT

Le premier pilier à travailler afin de redresser une population en déclin est l'amélioration de l'habitat. En effet, il est important pour le lièvre d'avoir un maillage écologique suffisant pour qu'il se développe sur l'entièreté de la plaine agricole. Ce maillage écologique devra comprendre divers aménagements basés sur ses besoins en alimentation et en refuge.

BESOINS DU LIÈVRE EN TERMES D'HABITAT



Historiquement, le lièvre apparaît en Afrique il y a 8 millions d'années lorsque le climat s'assèche et que des étendues de savanes font leur apparition. Le lièvre colonise alors les steppes d'Eurasie qui se caractérisent par de vastes étendues d'herbes denses et discontinues avec un climat sec. De nos jours, l'habitat de substitution du lièvre est la plaine agricole avec ses espaces ouverts et les opportunités en termes d'alimentation qu'elle propose. Ces milieux semi-naturels ont pendant longtemps permis au lièvre de s'imposer dans nos régions, mais les pratiques agricoles plus intensives mettent à mal son habitat. Les remembrements réduisent la diversité des cultures et les éléments linéaires présents en bordure, les fauches répétées détruisent les portées, etc. Il est donc pertinent d'augmenter les possibilités d'alimentation, de refuges et de sites de reproduction au moyen de divers aménagements.

Dans ce contexte de revitalisation de la plaine, essayer de favoriser le lièvre en accord et en collaboration avec le monde agricole permet de redévelopper non seulement les populations de lièvres, mais aussi tout un cortège d'oiseaux fréquentant le même habitat.



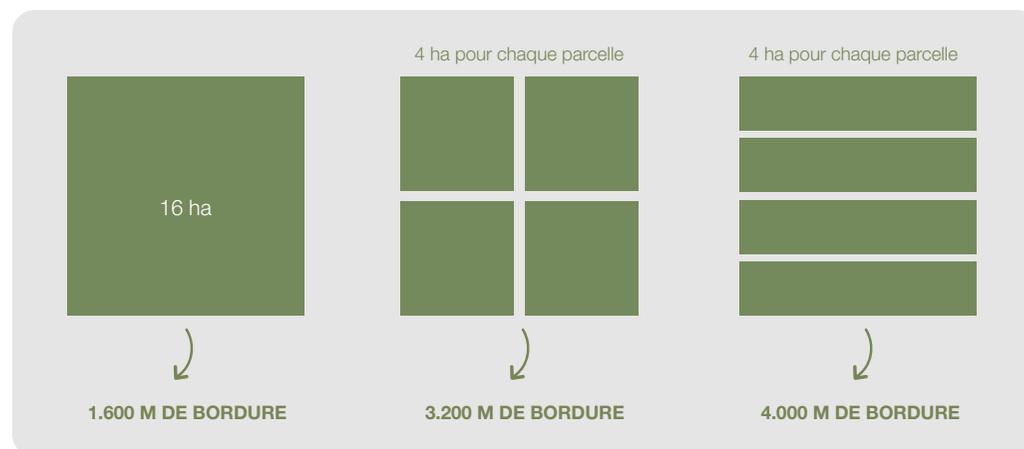
STRUCTURER LA PLAINE POUR LA REVITALISER

La prise en considération de l'assolement cultural est un élément important sur lequel le chasseur non-agriculteur pense souvent n'avoir aucune emprise. Cependant, une bonne relation avec un agriculteur peut parfois permettre d'adapter les pratiques culturales afin de favoriser la petite faune des plaines.

Modifier la forme et la taille des parcelles est un bon moyen d'augmenter l'« **effet lisière** » ou « **effet de bordure** » qui multiplie les ressources alimentaires et les zones refuges disponibles pour le lièvre.

Pour maximiser cet effet tout en maintenant une bonne rentabilité agricole, il est préférable de travailler sur des parcelles de forme rectangulaire (plutôt que carrée) et d'une largeur inférieure à 200 m. En effet, plus les parcelles sont petites, plus l'intérêt pour la faune est grand. La forme rectangulaire permet de maximiser les bordures tandis qu'une largeur de 200 m maximum maintient la rentabilité en termes de travaux agricoles tout en augmentant l'attractivité du territoire pour le lièvre qui préfère les espaces ouverts diversifiés et riches en zones refuges.

Enfin, plus les parcelles sont petites, plus l'assolement est généralement diversifié. Les couverts et les sources de nourriture sont alors variés dans l'espace et dans le temps. Les cultures à favoriser pour offrir des aliments diversifiés au lièvre sont les céréales (source alimentaire la plus importante), les betteraves, les choux, les trèfles ou encore le colza. Les différentes cultures n'étant pas toutes implantées et récoltées en même temps, leur diversification permet aussi de ne pas intervenir sur la totalité du territoire à la même période et minimise ainsi le dérangement.



“

**THIBAUT RELECOM**

DES PETITES PARCELLES POUR ENRICHIR LA PLAINE...

Plateau limoneux brabançon
Conseil cynégétique des quatre rivières
Territoire de 700 ha

« Sur notre territoire, nous avons la chance d'être un groupe de chasseurs propriétaires, ce qui représente un avantage pour aménager le territoire. Sur nos parcelles de cultures, nous avons anciennement des blocs de plusieurs dizaines d'hectares. Nous nous sommes rendu compte que ce n'était pas l'idéal. Nous avons donc réfléchi à la manière d'enrichir la plaine et nous travaillons maintenant avec des parcelles longilignes de 100 à 150 mètres de large. Tout est calculé pour que les machines agricoles puissent manœuvrer facilement, donc cela ne change pas grand-chose pour le cultivateur. Les bénéfices pour la faune sont multiples : cela augmente l'effet lisière que le petit gibier et la faune sauvage affectionnent et cela diversifie le milieu avec des plus petites parcelles de différentes cultures.

Outre la réflexion sur le parcellaire, il est important de réaliser des aménagements sur le territoire. Nous avons installé des bandes MAEC (Méthode Agro-Environnementale et Climatique) et des haies, mais nous pouvons encore densifier le réseau. Nous avons par exemple mis en place des haies arbustives avec des hautes tiges au centre et des basses tiges sur le côté. Dans ces haies, nous avons placé des arbres fruitiers pour nourrir le petit gibier et diversifier le paysage : ce type de haie offre plein de possibilités pour la petite faune !

Une des grandes difficultés dans la gestion du lièvre, c'est qu'il vagabonde beaucoup. En dessous de 2.000 ha, c'est très compliqué d'avoir des résultats, nous devons donc aussi être attentifs aux aménagements de nos voisins, à leurs résultats. Il faut communiquer avec les voisins pour avoir une gestion cohérente à l'échelle de la plaine agricole. »

”



HAIES ET ÎLOTS ARBUSTIFS

Les haies et îlots arbustifs se sont rarifiés dans nos campagnes au cours de ces 40 dernières années. Pourtant, ces espaces sont riches en opportunités pour la faune et permettent de développer le maillage écologique en connectant plusieurs aménagements. Les haies et autres aménagements arbustifs sont des lieux de nidification et de nourrissage pour le gibier à plumes, mais aussi et surtout, une zone refuge très importante pour le lièvre qui ne manque pas de prédateurs. Il profitera de l'implantation de haies/îlots arbustifs aux espèces variées pour compléter son menu. Certaines offrent des jeunes pousses et bourgeons fortement appréciés, alors que d'autres composent sa pharmacopée comme le genêt à balais.



Convaincre un propriétaire de planter une haie

Au bord d'une parcelle, d'un sentier ou d'une bande aménagée, la haie offre une zone de quiétude au lièvre. Idéalement, la haie doit être composée d'espèces différentes afin d'éviter la propagation de maladies, mais aussi pour diversifier les couverts et sources de nourriture pour le lièvre. Elle peut être composée d'un ou de plusieurs rangs, de manière continue ou non.

La haie est un aménagement facile à mettre en œuvre, mais certains propriétaires peuvent être réticents. Le chasseur peut alors intervenir d'une manière ou d'une autre pour assurer l'implantation. Il peut, par exemple, prendre en charge l'achat des plants, la plantation et/ou l'entretien. En entretenant les haies de manière à assurer le bon déroulement des travaux agricoles, le chasseur peut favoriser le lièvre et une grande partie de la petite faune des plaines.

Enfin, un argument contre la plantation d'une haie peut être financier. Les subventions à la plantation de haies de la Région wallonne permettent cependant d'indemniser tout ou une partie de la plantation qui peut se faire par le demandeur ou via une entreprise spécialisée. Les pertes de surface cultivable peuvent être considérées comme minimales. En effet, une haie de 3 m de large sur 100 m de long n'occupe que 300 m². En termes de revenu agricole, 300 m² correspondent à une cinquantaine d'euros par an (en estimant une rentabilité de 1800 €/ha comme pour la culture de la pomme de terre), un montant qui peut éventuellement être pris en charge par le chasseur pour compenser le manque à gagner de l'agriculteur !





Exemple de disposition groupée des plants pour une haie simple rang



Exemple de disposition groupée des plants pour une haie triple rang



Légende

- | | | | |
|--------------------|-----------------|-------------|-------------------------------|
| Aubépine à 1 style | Houx | Framboisier | Cornouiller (mâle ou sanguin) |
| Églantier | Pommier sauvage | Sureau | Groseiller |



Note : les essences à privilégier sont celles en adéquation avec le milieu.



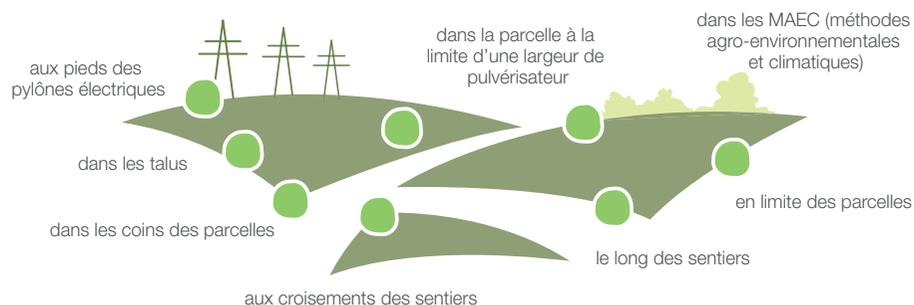
Une alternative aux haies : les îlots arbustifs

Malgré ces arguments, les haies conservent des aspects contraignants. Elles nécessitent un permis pour être détruites et contraignent le gestionnaire à devoir composer avec la haie sur le long terme. Une alternative à ce problème peut se trouver dans l'implantation d'îlots arbustifs ou de buissons. Un îlot de 4 m² composé d'une quinzaine de plants (aubépine, viorne obier et troène commun par exemple) coûtera une quarantaine d'euros à l'implantation. Disposés de manière discontinue, ces îlots peuvent remplir le même rôle écologique que la haie sans ses inconvénients législatifs.

Ces éléments naturels ponctuels contribuent à l'amélioration paysagère et sont totalement compatibles avec les bandes et parcelles aménagées. En concertation avec un agriculteur, ils peuvent être implantés dans des endroits qui ne le gêneront pas. Ils peuvent ainsi être implantés entre deux parcelles, dans les coins de celles-ci ou en bordure de chemin. En profitant d'un pied de pylône, d'un poteau électrique ou d'une borne à éviter, l'îlot est placé à un endroit déjà problématique pour l'agriculteur.

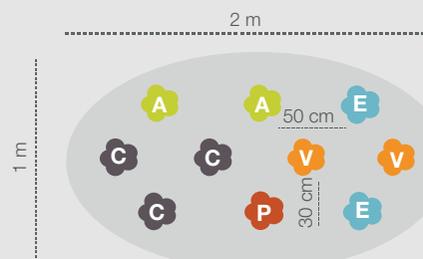
Pour plus d'informations sur les haies et les îlots arbustifs, n'hésitez pas à consulter nos fiches techniques qui leur sont consacrées sur www.faune-biotopes.be.

Quelques idées pour l'implantation d'une haie...

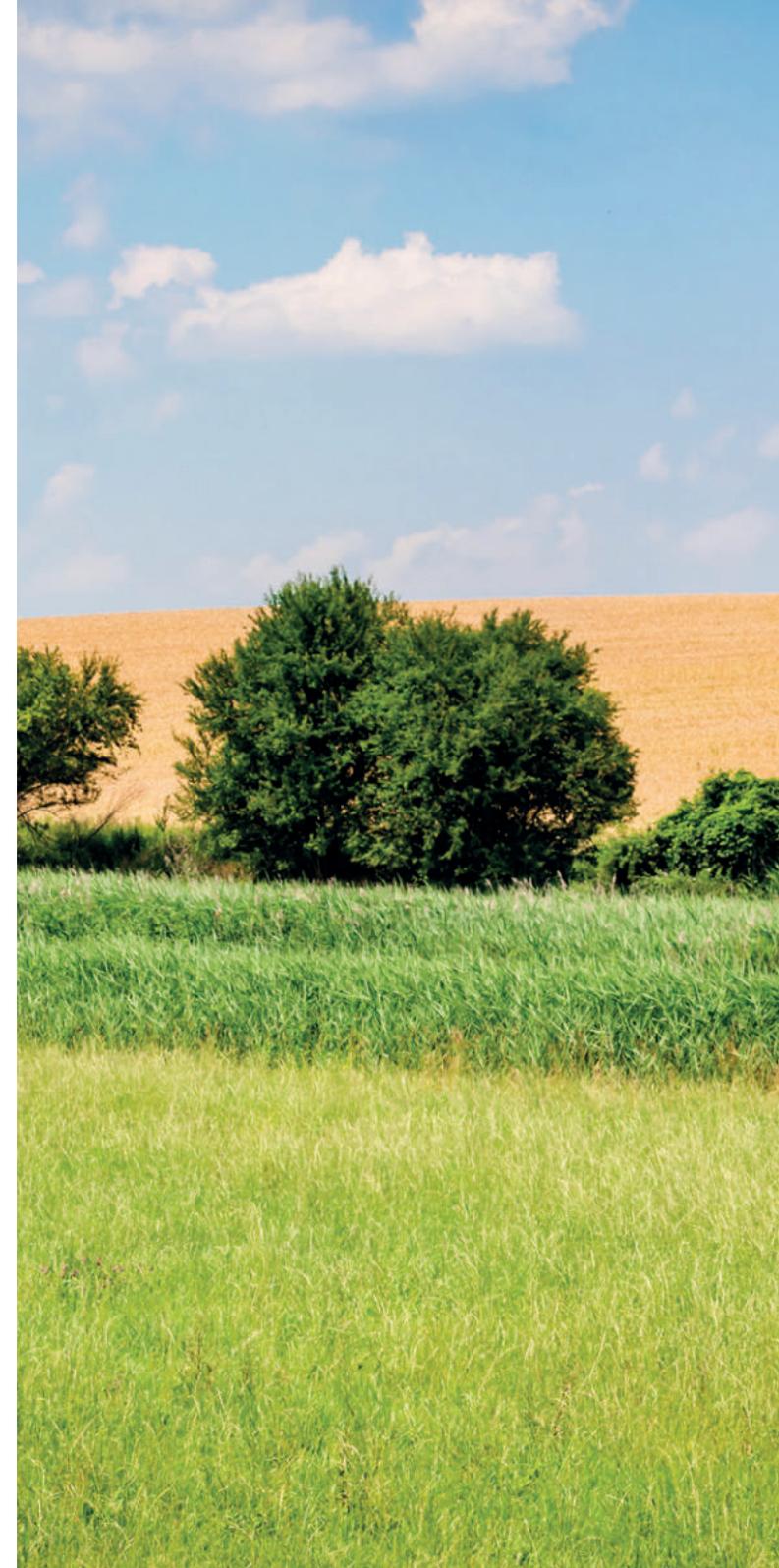


Exemple de composition et de disposition pour un buisson arbustif

- A** Aubépine à un style
- C** Cornouiller sanguin
- P** Aubépine à un style
- E** Églantier commun
- V** Viorne



Note : Les essences à privilégier sont celles en adéquation avec le milieu (origine locale, pédologie, conditions climatiques, etc.)



BANDES ET PARCELLES AMÉNAGÉES

Afin de développer le maillage écologique d'une plaine agricole, il est possible de constituer une bande ou une parcelle aménagée pour la faune. Il existe plusieurs manières d'implanter ces aménagements, tels que des MAEC ou des couverts inter-cultures par exemple.

Un petit aménagement qui peut rapporter gros

Selon le couvert choisi, la bande ou la parcelle aménagée peut constituer un havre de quiétude au milieu de la plaine agricole et peut contribuer à un maillage écologique plus conséquent. Les avantages des bandes et parcelles aménagées pour la faune (et donc le lièvre) sont multiples:

- les bandes composées de céréales ou d'autres ressources alimentaires pour le lièvre sont très appréciées par ce dernier et permettront une diversification de son régime. D'une manière générale, les bandes aménagées sont composées d'un mélange d'espèces. Dans un objectif de couvert nourricier, ce mélange pourrait être composé de tournesol, de céréale, de chou, de phacélie et de radis chinois ;
- un calendrier des pratiques agricoles adapté au comportement de la faune: peu de passages de machines, fauche tardive etc., garantit plus de quiétude et moins de risques de mortalité due au machinisme ;
- la bande et la parcelle constituent une zone refuge importante pour le lièvre, réduisant la pression prédatrice ;
- en constituant parfois un habitat privilégié pour les mises-bas, les bandes et parcelles aménagées jouent un rôle dans la reproduction ;
- enfin, les bandes et parcelles sont compatibles avec d'autres aménagements tels que des haies, des buissons, des îlots arbustifs ou des abris pour la faune.



Les bandes et parcelles aménagées MAEC

Parmi les aménagements réalisables en milieu rural, certains sont subsidiés aux niveaux wallon et européen dans le cadre de la PAC (Politique Agricole Commune). Ces aménagements sont définis comme MAEC (Méthode Agro-Environnementale et Climatique) et leurs objectifs sont de protéger l'environnement, de conserver le patrimoine naturel et de maintenir le paysage en zone agricole. Ces méthodes sont réservées aux agriculteurs volontaires qui s'engagent pour une durée de 5 ans (renouvelable par la suite). Elles sont séparées en deux groupes distincts : les méthodes de base (accessibles à tous) et les méthodes ciblées qui requièrent l'avis d'un expert. Pour plus d'infos, visitez le site de l'organisme en charge des MAEC en région wallonne: www.natagriwal.be.

Les MAEC regroupent divers aménagements dont certains seront abordés plus loin. Ceux offrant le plus d'opportunités pour le lièvre sont les bandes aménagées (MC8) et parcelles aménagées (MC7). Ces méthodes ciblées demandent l'avis d'un expert avant d'être mises en place. Ces aménagements consistent en une surface agricole réservée à la biodiversité pendant les 5 ans du contrat MAEC.

Il existe différents types de bandes selon l'objectif : bandes antiérosives, bandes à fleurs des champs, bandes à fleurs des prés, bandes butineurs et bandes faune. Le mélange sera choisi en fonction des besoins et objectifs de l'agriculteur et l'avis du conseiller MAEC. La différence fondamentale entre les bandes et les parcelles réside simplement dans la morphologie de la surface considérée (l'une sera en longueur avec une largeur fixe, tandis que l'autre n'a pas de contraintes de forme).



Des couverts hivernaux pour assurer des zones attractives en hiver

Une des contraintes à laquelle le lièvre est confronté est la perte de zones attractives en hiver lorsque la plaine est plus pauvre en opportunités. Il est important pour le lièvre de trouver des sources de nourriture diversifiées tout au long de l'année ainsi que des zones refuges pour se protéger des prédateurs.

Afin d'assurer des zones attractives en hiver, il est pertinent d'installer des couverts hivernaux. Ces couverts peuvent s'installer dans des bandes ou des parcelles MAEC au travers du cahier de charge, mais aussi sur des parcelles agricoles cultivées en accord avec l'agriculteur.

Ces couverts sont déjà fréquemment installés par les agriculteurs, mais le rôle du chasseur est d'orienter le cultivateur à installer un couvert plus intéressant pour la faune qui permettra d'offrir des **zones refuges et d'alimentation** aux lièvres pendant une période où la plaine est majoritairement nue et pauvre en cultures et en aménagements. De la même manière, il peut aussi convaincre l'agriculteur de semer son couvert le plus tôt possible et le détruire le plus tard possible.

Pour plus d'informations sur les couverts hivernaux, n'hésitez pas à consulter notre fiche technique « Implanter des intercultures favorables à la faune » sur www.faune-biotopes.be.



photo A. Jaumain

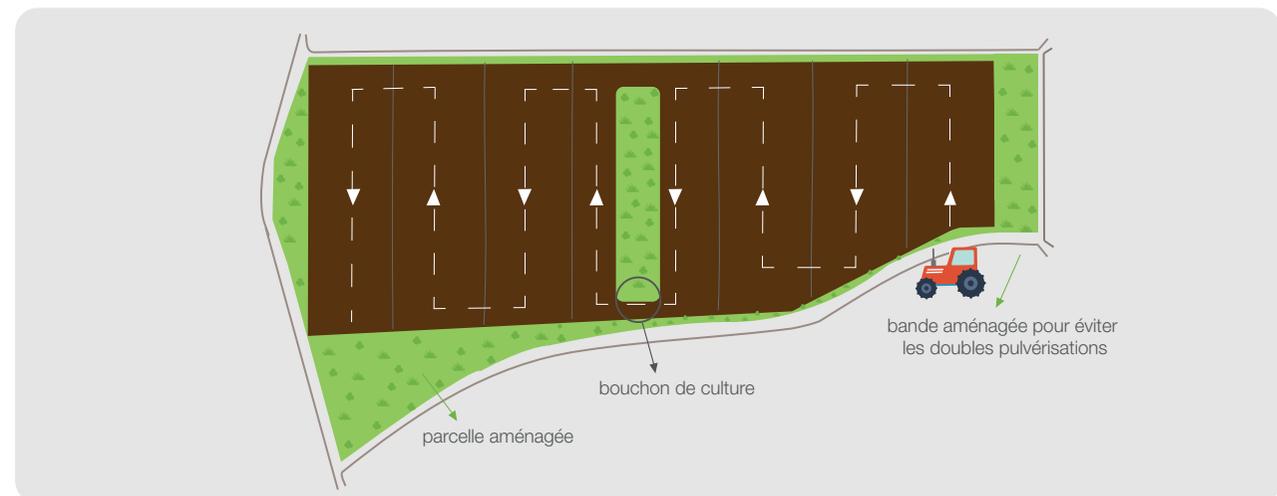


Choisir l'emplacement de la bande/parcelle pour optimiser le travail agricole

L'objectif est de pouvoir choisir l'emplacement de l'aménagement d'une manière optimale pour le maillage écologique, mais aussi pour faciliter le travail de l'agriculteur. Ainsi, les parcelles aménagées sont idéalement placées dans les pointes ou en bordure de parcelle agricole afin de supprimer les courtes-lignes et donner une forme géométrique plus adaptée au travail des machines.

De la même manière, les bandes aménagées peuvent être installées en bordure de parcelle en réduisant la taille des cultures pour correspondre à la largeur des machines (et éviter ainsi les doubles pulvérisations). Une portion de parcelle plus difficilement atteignable, sous un pylône ou à côté d'une borne par exemple, sont également une localisation adéquate.

Enfin, les bandes aménagées jouent un rôle de gestion des flux d'eau. Installées en rupture de pente, elles limitent ainsi les coulées. Les aménagements qui longent un chemin ou une haie renforcent l'effet lisière. En plaine, ces aménagements doivent être pensés pour diversifier les couverts et relier des éléments fixes (haies, bosquets) pour assurer un maillage cohérent et complet.



Il est aussi possible de disposer une bande au milieu d'une parcelle agricole afin de réduire la distance entre deux zones refuges sans gêner les travaux agricoles. Afin de limiter les contraintes, il est recommandé de créer un « **bouchon de culture** » destiné au passage des machines agricoles de part et d'autre de la bande. De plus, cela limitera l'accès à la bande à des promeneurs non-avertis et réduira l'effet « **couloir de prédation** » séparant la bande des autres aménagements.

Enfin, en plaçant la bande afin que la parcelle ait une largeur proportionnelle à la largeur des machines (ce qui évitera les doubles pulvérisations), elle ne gênera pas le cultivateur pendant les travaux agricoles !



“ ET SI JE NE SUIS PAS AGRICULTEUR ? ”

Les MAEC sont uniquement réservées aux parcelles agricoles déclarées à la PAC et donc aux agriculteurs. Il est cependant tout à fait imaginable de créer des parcelles ou des bandes sur des terrains privés ou publics non destinés à l'agriculture afin de redynamiser la plaine.

Un fond de jardin privé ou une parcelle communale peut en effet accueillir des aménagements utiles pour la faune !

Il existe d'ailleurs des subventions octroyées par le Service Public de Wallonie pour des cultures à gibier, sous certaines conditions. Ce subside couvre une partie du coût des semences et de la préparation du sol.

Les agents du DNF (Département de la Nature et des Forêts) sont en charge des demandes de subventions.

Pour plus d'informations, voir l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 22 mars 2002 relatif à l'octroi d'une subvention pour la réalisation de certains aménagements cynégétiques.

“

ROBERT GHISBAIN

DES BANDES ET DES PARCELLES AMÉNAGÉES PROFITABLES À TOUS

Plateau limoneux hennuyer
Groupement d'intérêt cynégétique de Haute Sambre
Territoire de 1.000 ha

Des avantages pour la faune...

« Tous nos aménagements ont été mis en place pour le faisan et la perdrix à la base, mais nous avons remarqué que toutes les MAEC que nous avons implantées profitent au lièvre aussi. En effet, ce sont des zones sans travaux, sans pulvérisation (sauf pour les rumex et chardons) et avec des fauches tardives. Le lièvre, qui a besoin de quiétude, trouve un refuge dans ces aménagements. Pour les agriculteurs, les parcelles aménagées sont très intéressantes car elles permettent de rentabiliser des zones plus difficilement exploitables à cause de la proximité d'un bosquet ou un sol moins bon, par exemple. Pour la faune, tout le monde en profite ! Quand je vais remplir mes agrainoirs en hiver, je vois des lièvres et toutes sortes d'oiseaux, particulièrement dans les parcelles qui restent tout l'hiver. Ces endroits sont devenus des sites d'alimentation, de refuge et de nidification importants dans la plaine ! »

... mais aussi pour les agriculteurs !

« Pour réussir à convaincre un agriculteur d'implanter une bande ou une parcelle aménagée, il faut montrer les avantages qu'il en tirera. Le long d'un ruisseau par exemple, il faut légalement un couvert végétal enherbé de 6 m pour lequel un agriculteur ne percevra aucun revenu. Avec ce seul argument, j'ai convaincu quelques fermiers de mon territoire de faire des bandes de 21 mètres de large (qui comprennent les 6 mètres légaux). On peut toujours négocier avec un agriculteur, mais il faut venir avec un plan concret et lui montrer ce qu'il peut gagner.

Pour améliorer les négociations, on peut aussi utiliser le conseil cynégétique. En effet, le nôtre redistribue les montants des cotisations sous forme de matériel, mais aussi sous forme de semences pour les bandes et parcelles aménagées. Les chasseurs participent ainsi à l'implantation des semis. Enfin, bien que les aménagements soient gérés par l'agriculteur, je peux venir donner un coup de main s'il le demande pour gérer les rumex et chardons dans une bande aménagée par exemple. »

”



A photograph showing three hunters from behind, looking towards a line of bare trees in a field. The hunters are wearing jackets and caps. The scene is outdoors, likely in a rural or agricultural setting.

“ CONVAINCRE LE CULTIVATEUR EN PARTICIPANT À LA GESTION ”

Afin de convaincre un cultivateur de placer une parcelle ou une bande aménagée, le chasseur peut offrir d'autres incitants que les avantages cités au paragraphe « Choisir l'emplacement de la bande/parcelle pour optimiser le travail agricole ». Il peut par exemple participer à la gestion des adventices des aménagements en consacrant 2 à 3 heures par hectare et par an pour gérer les rumex et les chardons.

Certains conseils cynégétiques offrent également une participation aux frais d'achat des semences pour des aménagements, ce qui permet au chasseur de contribuer financièrement à l'implantation de bandes nourricières, fleuries ou d'autres aménagements.

De telles collaborations favorisent les liens entre acteurs du territoire et démontrent la motivation du chasseur à sauvegarder le patrimoine naturel de la plaine !

Céréales laissées sur pied

Les céréales laissées sur pied sont particulièrement utiles dans un cadre de conservation des espèces. La portion de culture non récoltée est ainsi disponible pour la faune comme zone refuge et d'alimentation. Le lièvre étant particulièrement friand de céréales, cela lui permet de se nourrir pendant l'hiver lorsque la plaine est pauvre en ressources alimentaires.

Une des variantes de la MAEC MB6 « Cultures favorables à l'environnement » concerne les céréales « **laissées sur pied** ». Le principe de base est de laisser 10% d'une culture de céréales (triticale d'hiver, froment d'hiver ou épeautre) non moissonnés jusque fin février.

Outre son aspect favorable à la biodiversité, cette mesure possède plusieurs avantages pour le cultivateur. D'une part, la localisation des 10% de céréales laissés sur pied est définie par le cultivateur lui-même chaque année, selon le calendrier cultural. Il peut donc décider de placer la portion non-récoltée en fonction de la qualité du sol ou des opportunités de maillage écologique par exemple.

L'aspect financier est aussi un argument essentiel étant donné que les portions laissées sur pied peuvent se passer d'intrants et que les primes sont bien souvent attractives.

En guise d'exemple, la prime MAEC délivrée en 2021 pour des céréales laissées sur pied est de 240 € par hectare pour l'entièreté de la parcelle. Ainsi, si on ramène la prime aux 10 % de surface agricole non récoltés, il s'agit d'une prime de 2.400 € par hectare de céréales effectivement laissées sur pied !



Prairies et bandes enherbées

D'une manière générale, la présence de prairies permanentes est favorable à la biodiversité. Elles sont en effet des milieux relativement peu perturbés par les pratiques agricoles et particulièrement riches en diversité floristique. L'habitat originel du lièvre étant de type steppique, il apprécie particulièrement les petites parcelles de prairie qui lui offrent refuge, nourriture variée et site de reproduction.

Un des moyens pour garantir la pérennité des milieux enherbés est de passer par trois MAEC pour obtenir des aides européennes :

- les tournières enherbées (MB5) qui fonctionnent comme les bandes aménagées ;
- les prairies naturelles (MB2) ;
- les prairies à haute valeur biologique (MC4), qui sont des méthodes ciblées demandant l'avis d'un expert.

Les tournières enherbées ont l'avantage d'être très simples à implanter et elles bénéficient des mêmes avantages pour l'implantation que les bandes aménagées (voir le paragraphe « Choisir l'emplacement de la bande/parcelle pour optimiser le travail agricole »). Plus faciles à semer et à entretenir que les bandes aménagées, les tournières enherbées offrent d'excellentes opportunités pour le maillage écologique de la plaine agricole pour peu qu'elles soient gérées extensivement.

Les prairies restent des milieux de référence pour les lièvres et le maintien de celles-ci est d'une grande importance. Dans les prairies de fauche il est cependant essentiel d'être attentif aux dégâts dus à la fenaison en reportant la fauche au plus tard dans l'année et en prenant les dispositions nécessaires (voir le chapitre « Bonnes pratiques agricoles »).

Les prairies à haute valeur biologique restent les habitats les plus favorables pour une grande partie de la petite faune des plaines, dont le lièvre, pour la richesse en ressources alimentaires qu'elles proposent.



“



HERVÉ DEMASY

*COLLABORER AVEC UN MAXIMUM
D'ACTEURS DU TERRITOIRE POUR
PROFITER DE TOUTES LES
OPPORTUNITÉS*

Hesbaye
Conseil cynégétique de la Dyle et de l'Orneau
Territoire de 2500 ha (géré par 4 personnes)

« S'entendre avec les agriculteurs est essentiel pour pouvoir agir sur le territoire. Passer dire bonjour à un fermier, cela prend parfois 10 minutes et permet d'entretenir de bonnes relations. C'est plus facile de dire oui à un aménagement quand la personne qui le demande est connue.

En plus des aménagements mis en place avec des agriculteurs, nous avons aussi stimulé la commune afin de replanter des haies sur les biens communaux. En cherchant toutes les opportunités, le maillage écologique est favorisé. Ce n'est pas que pour la chasse, c'est tout l'aspect environnemental et paysager qui est intéressant !

Le lièvre profite des aménagements mis en place pour la faune en général. Nous avons la chance d'avoir quelques prairies permanentes à des endroits stratégiques, ce qui est bénéfique pour le lièvre. Nous avons des haies, des bandes et des parcelles aménagées pour lesquelles nous avons fait un « contrat » relationnel entre l'agriculteur et les chasseurs. Nous nous engageons à payer les semences, à entretenir les bandes enherbées. Nous nous en occupons une à deux fois par an, cela ne prend pas de temps et permet au fermier de ne pas devoir y penser, tout en lui prouvant que nous sommes fiables et de bonne volonté. »

”





“

PRIVILÉGIER LE RELATIONNEL, LE NERF DE L'AMÉNAGEMENT !

”

Le chasseur est avant tout un gestionnaire du territoire et il peut influencer les acteurs du monde rural. Il est cependant important d'entretenir de bonnes relations avec ceux-ci afin de coconstruire la plaine ensemble. Des échanges fréquents avec les agriculteurs, communes et autres instances publiques ou privées et les citoyens ne peuvent qu'aboutir sur des collaborations plus fréquentes et des négociations facilitées.

Plusieurs opportunités s'offrent au chasseur pour entretenir une entente cordiale : accord dans la gestion des sangliers/ corneilles/ramiers, invitations aux soupers de fin de battues, appels aux bénévoles pour des projets de plantation, gestion des mauvaises herbes, entretien des haies, etc.



GESTION DES PRÉLÈVEMENTS

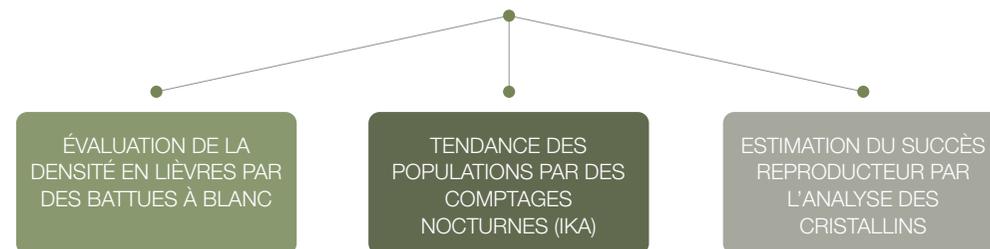
Il est inutile de préciser que l'homme, via ses prélèvements sur le territoire, peut influencer les populations de lièvres. La chasse du lièvre ne peut donc être durable qu'en contrôlant les prélèvements, garantissant ainsi la conservation et la pérennité des populations locales.

Pour ce faire, il est nécessaire d'avoir un aperçu de l'évolution des populations, à travers des comptages notamment, qui permettent d'adapter chaque année les prélèvements.

Le domaine vital du lièvre est de l'ordre de 50 à 300 ha (suivant la capacité d'accueil du territoire). Il est à noter que les jeunes individus se dispersent à des distances souvent importantes (d'autant plus grandes que la densité de population est faible). Il est donc important de gérer l'espèce à l'échelle la plus grande possible (sur des surfaces de 2.000 ha au minimum).

L'évolution de la population de lièvres est à analyser en concertation avec les territoires de chasse voisins.

PLUSIEURS ACTIVITÉS SONT À RÉALISER POUR SUIVRE L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE LIÈVRES :



Ces activités sont à effectuer sur chaque zone homogène en densité de lièvres, afin d'éviter d'obtenir des données trop variables et donc non exploitables.

“



BENOIT COSSÉE DE MAULDE
DES COMPTAGES NOCTURNES
POUR GUIDER LES
PRÉLÈVEMENTS

Plateau limoneux hennuyer
 Unité de gestion cynégétique de la Vallée de
 l'Escaut
 Territoire de 250 ha

« Dans notre territoire de chasse de 250 hectares, nous ne chassons le lièvre qu'en battue avec des postages assez larges et nous adaptons nos prélèvements en fonction de nos comptages nocturnes.

Avant l'ouverture de la chasse en automne, nous faisons des comptages au phare la nuit afin d'estimer les populations. Nous obtenons un nombre de lièvres au kilomètre, que nous utilisons comme indice d'abondance en lièvres pour le territoire afin d'adapter nos prélèvements.

Les résultats des comptages nocturnes reflètent une situation ponctuelle dans le temps, donc ils doivent être relativisés. Le lièvre que nous comptons pendant la nuit sera peut-être chez le voisin le lendemain car il peut facilement faire 5-6 kilomètres sur une nuit. Pour avoir des résultats fiables, il faut répéter les comptages et absolument travailler sur au moins 2.000 hectares. Nous devrions donc mettre en commun nos données avec nos voisins, ce qui n'est pas toujours facile. »



photo L. Bourdouxhe

”

LA BATTUE À BLANC: CONNAÎTRE LA DENSITÉ POUR ADAPTER SES PRÉLÈVEMENTS

Faire une battue à blanc est une très bonne manière d'estimer la densité en lièvres. Elle se base sur le modèle d'une battue classique et consiste à débusquer la faune de secteurs appelés « traques ». Elle possède l'avantage de permettre le comptage d'autres espèces en même temps (faisans, chevreuils, perdrix...), mais elle demande beaucoup de moyens humains.

La battue doit idéalement s'effectuer chaque année dans les mêmes parcelles afin de constater l'évolution des populations de lièvres. Si une battue à blanc annuelle n'est pas possible, les données des comptages IKA peuvent indiquer la tendance des populations depuis la dernière battue à blanc (sous réserve qu'ils soient réalisés annuellement et dans de bonnes conditions). Le résultat obtenu est alors une densité qui peut être utilisée pour adapter les prélèvements. À partir de cette densité, il est possible de créer des quotas de prélèvements. La densité de référence étant estimée sur base d'un échantillonnage, ces quotas sont toutefois à utiliser avec prudence.

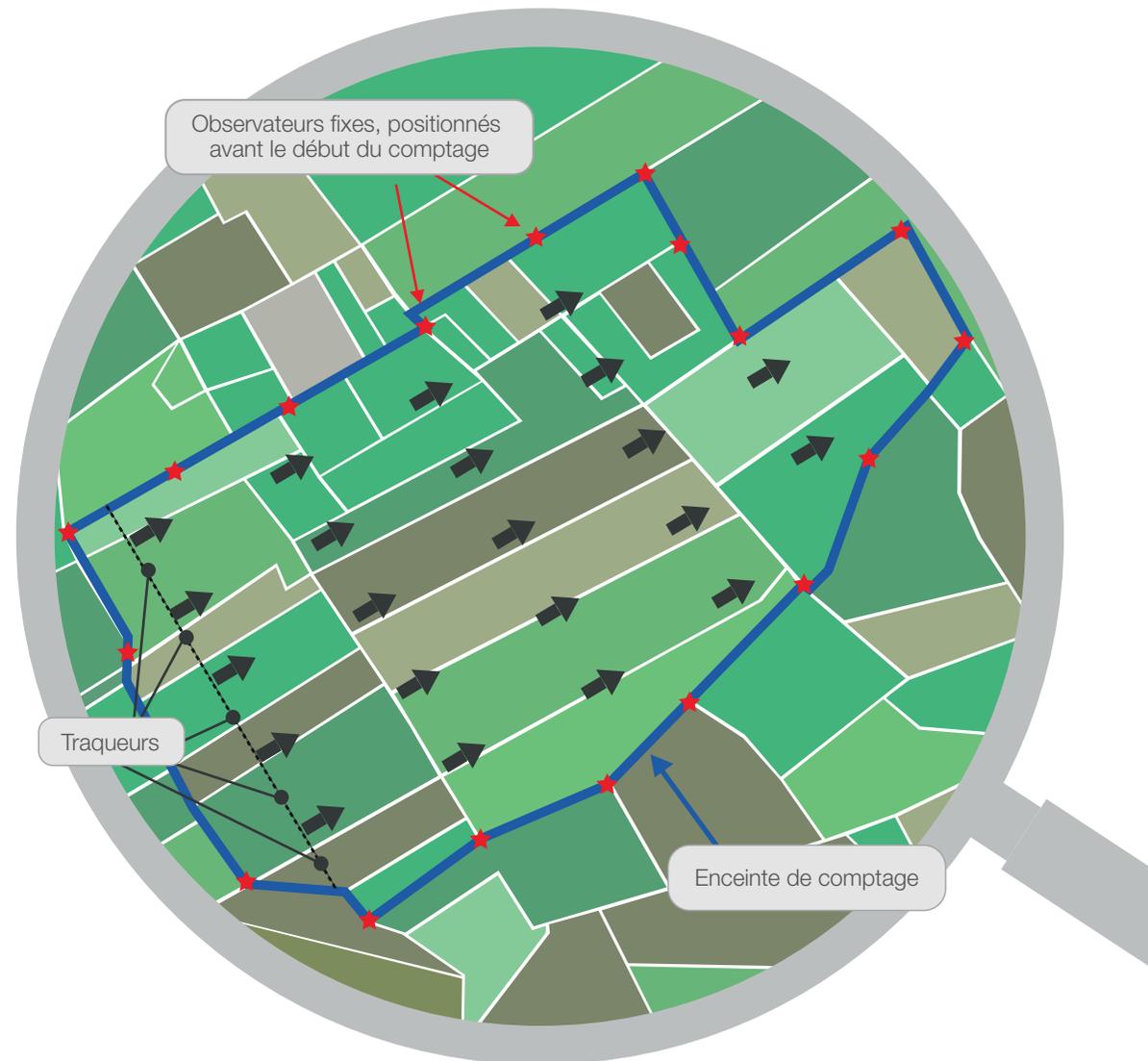
GESTION DES PRÉLÈVEMENTS

Densité de la population	Quota de prélèvement en pourcentage de population au printemps
< 5 lièvres / 100 ha	0 %
Entre 5 et 25 lièvres / 100 ha	10 %
Entre 25 et 50 lièvres / 100 ha	15 %
> 50 lièvres / 100 ha	25 %

Si le taux de jeunes de l'année précédente est inférieur à 50 % : pas de prélèvement (sauf en cas de forte densité) !

La population de lièvres étant très fragile et fluctuant grandement d'année en année, il est conseillé d'adapter ce quota en fonction des premiers tableaux de chasse de la saison. En effet, le quota se base essentiellement sur des données antérieures à la chasse alors que la densité de lièvres avant chasse a pu changer (maladies, mauvaise reproduction, déplacements, etc.).

Pour plus d'informations sur les battues de recensement, n'hésitez pas à consulter nos fiches techniques sur www.faune-biotopes.be.



Territoire à couvrir	Entièrement du territoire ou zone représentative de 100 ha
Période	Janvier à mi-mars, entre 10h – 17h
Matériel	Fiches de comptage & crayons

“



BERNARD COLOT

CONNAÎTRE LA SITUATION DE L'ESPÈCE AVANT DE LA CHASSER

Plateau limoneux hennuyer
Groupement d'intérêt cynégétique de Mons Haut-Pays
Territoire de 600 ha

« Une des règles pour gérer un cheptel faunistique sur le long terme, c'est de le connaître. Avant, nous estimions les populations uniquement avec nos observations de terrain. Avec le temps, nous nous sommes rendu compte que ce n'était pas suffisant car le couvert empêchait un comptage sérieux. En effet, les lièvres se cachent très bien et quand ils sortent pour se nourrir, ce n'est pas nécessairement en même temps que les autres. »

Une battue au printemps...

« En conséquence, nous avons décidé il y a 15 ans de faire chaque année des comptages en mars par battue sur une grande partie du territoire. Cela nous permet de faire un suivi de l'évolution du lièvre sur le long terme et de relier celle-ci notamment à l'évolution des cultures, de la météo,...

Cette battue de comptage est aussi à vocation éducatrice car elle est ouverte à tout le monde : des chasseurs invités, des naturalistes, etc. Nous avons toujours entre 20 et 50 personnes, ce qui est bien pour les comptages, mais parfois difficile à organiser ! C'est toujours l'occasion de passer une excellente journée dans une bonne ambiance, avec des passionnés. »

...et une autre au premier jour de la chasse !

« Le premier jour de chasse, nous allons aussi estimer les populations pour voir leur évolution. Lors de cette battue, nous ne pourrons tirer que sur un seul lièvre par personne avec des règles strictes : le tir ne se fait qu'à 30 mètres maximum et pas de seconde chance s'il est raté.

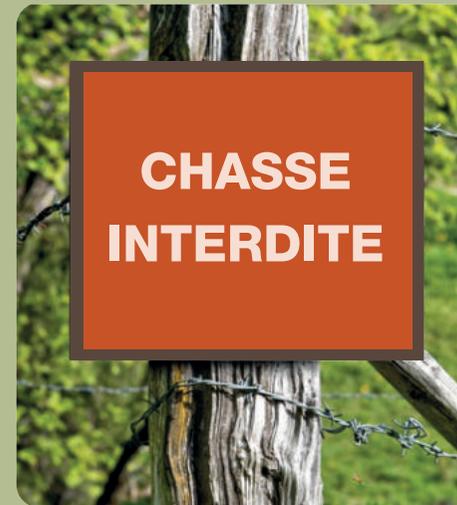
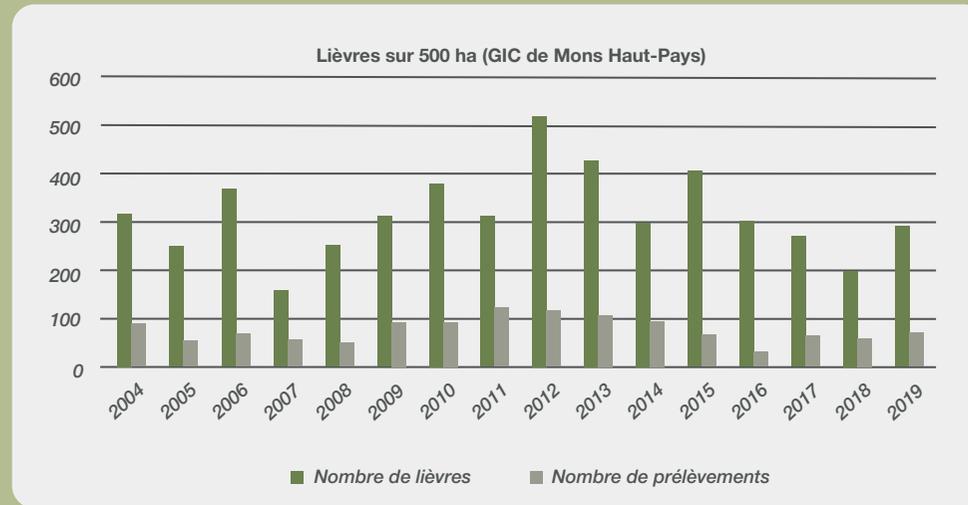
Au cœur du territoire, une grande zone de 50 ha constituée de bois et de plaine a été mise en réserve intégrale pour le lièvre afin de lui assurer la tranquillité en période de chasse et maintenir la richesse reproductive de l'espèce.

Quand la battue est finie, nous comparons les résultats de la battue de printemps avec celle du premier jour de chasse et nous constatons s'il y a un accroissement. Si cet accroissement est assez important, nous chassons une deuxième fois avec les mêmes règles et s'il est très grand, nous tirerons deux lièvres par personne. Ces limites sont là pour éviter de blesser et pour maintenir à l'optimum la population. Nous ne sommes pas là pour tirer à outrance, mais pour récolter ce que l'année a produit comme fruit. Notre objectif est de maintenir une chasse durable et d'assurer ainsi la conservation de notre patrimoine faunistique pour les générations futures. »

Une règle importante : s'adapter en fonction de la situation

« Tout comme nous, le lièvre a besoin de se nourrir de façon variée. Avec les nouvelles parcelles qui font parfois plus de 20 ha, le lièvre se retrouve limité et va déménager du territoire. Le lièvre bouge beaucoup et la structure du territoire joue énormément. Il faut donc s'adapter chaque année en fonction de la météo, des cultures, etc. Par exemple, si une année il y a une grande parcelle de pommes de terre sur mon territoire, nous devons réduire drastiquement le quota de tirs car la mortalité du lièvre y est beaucoup plus importante. La gestion doit être adaptée constamment, ce n'est jamais la même façon de définir des quotas de tirs d'une année à l'autre. »

”



“ LE RÔLE DES RÉSERVES NON-CHASSÉES ”

Le rôle des réserves de chasse est primordial pour la gestion du lièvre. Cela lui permet de profiter d'une zone paisible car le lièvre est une espèce qui, fortement perturbée par les calendriers agricoles, a besoin de quiétude. Ces réserves doivent totaliser 100 à 300 ha par tranche de 1.000 hectares, selon la qualité du secteur pour le lièvre (un secteur peu favorable aura besoin d'une plus grande réserve). Elles doivent se trouver dans les meilleurs secteurs pour le lièvre et être de forme compacte. L'effet de la réserve se marquant progressivement, il est important de garder la réserve au moins 5 années. À l'échelle d'un territoire de chasse plus restreint, l'idéal est de placer un quart du territoire sous le statut de réserve.

Pour plus d'informations sur les réserves de chasse, n'hésitez pas à consulter notre fiche technique sur www.faune-biotopes.be !

LES COMPTAGES IKA : CONNAÎTRE LA TENDANCE DES POPULATIONS

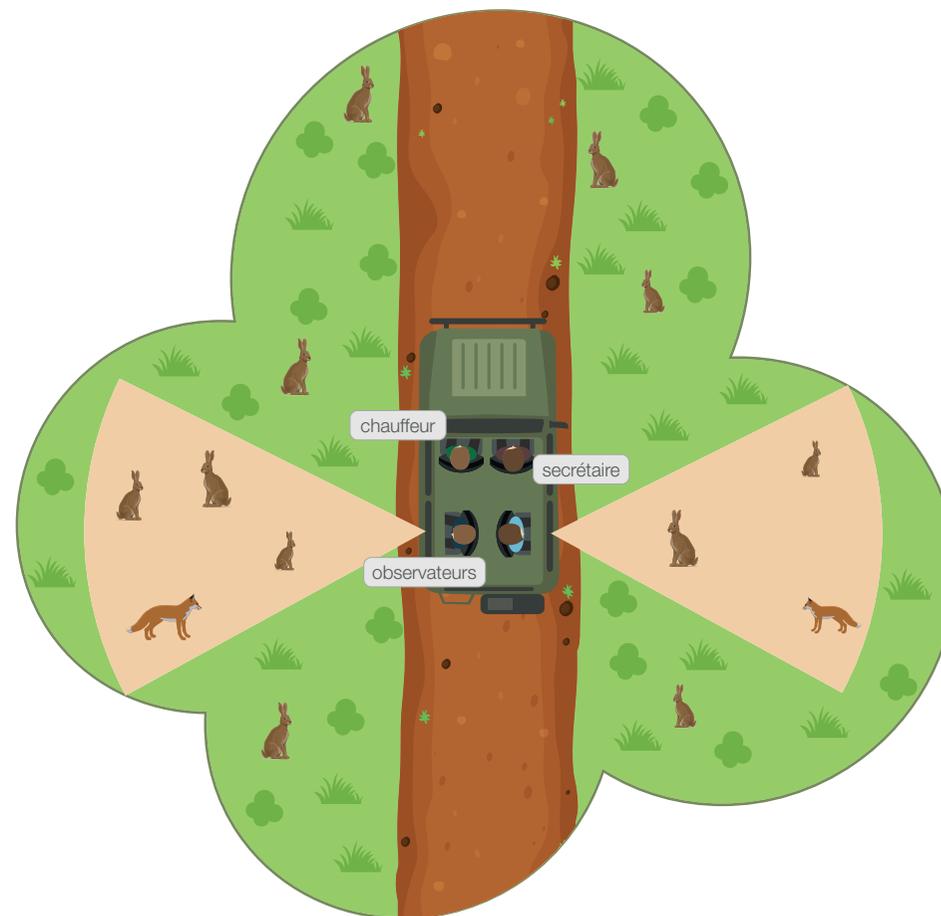
La battue à blanc est parfois difficile à réaliser et il est rare qu'un territoire puisse se permettre d'organiser des battues de recensement chaque année. Une autre technique de comptage, complémentaire à la battue à blanc, peut indiquer une tendance fiable des populations si elle est réalisée chaque année dans les bonnes conditions: le comptage nocturne au phare, appelé « **Indice Kilométrique d'Abondance** » (IKA).

Le principe de base est de parcourir différents tronçons de 1 km (dont les limites sont visualisables sur le terrain, telles que des croisements de chemins, pylônes, haies, etc.) à bord d'un véhicule et de comptabiliser les animaux visibles au phare.

Le parcours est à réaliser au minimum une heure après le coucher de soleil, au moment où les lièvres sont en pleine activité.

Les autres animaux (renards, lapins, chevreuils...) peuvent aussi être comptés ce qui représentera une bonne source d'informations. La méthode IKA s'adapte particulièrement bien aux renards et aux chevreuils.

Il est important d'effectuer au moins 3 comptages par an, séparés de plus ou moins 5 jours. Le comptage est à répéter chaque année à la même période et dans les mêmes conditions. Le résultat est un indice égal au nombre moyen de lièvres observés par kilomètre parcouru. Cet indice permet d'évaluer l'évolution de la population de lièvres (après 3 ans de comptage) sans toutefois fournir une densité de population.



GESTION DES PRÉLÈVEMENTS EN FONCTION DE L'INDICE IKA

Objectif	Prélèvements si :
Augmenter la densité	L'indice IKA est en augmentation
Stabiliser/diminuer la densité	L'indice est en faible diminution, stable ou en augmentation

Si le taux de jeunes de l'année précédente est inférieur à 50% : pas de prélèvement (sauf en cas de forte densité) !

Pour plus d'informations sur les comptages IKA, n'hésitez pas à consulter nos fiches techniques sur www.faune-biotopes.be.

Territoire à couvrir	Une trentaine de kilomètres répartis en tronçons de +/- 1km, idéalement sur un terrain peu couvert.
Période	Janvier à mi-mars. Une heure après le coucher du soleil / avant minuit.
Matériel	2 phares de minimum 600 lumens, une fiche de recensement, une carte, une paire de jumelles.

“ PARTICIPER AU SUIVI RÉGIONAL ”

Après chaque comptage IKA, pensez à transmettre une copie des formulaires bruts (disponibles sur www.faune-biotopes.be) ainsi que la carte des tronçons à votre conseil cynégétique ou au DEMNA soit par voie postale (DEMNA, 23 avenue Maréchal Juin à 5030 Gembloux), soit par voie électronique (documents scannés) à l'adresse suivante : manuel.detillesse@spw.wallonie.be.



“



HERVÉ DEMASY

TRAVAILLER AVEC TOUS LES OUTILS DISPONIBLES POUR MIEUX COMPRENDRE SA POPULATION DE LIÈVRES

Hesbaye
Conseil cynégétique de la Dyle et de l'Orneau
Territoire de 2.500 ha (géré par 4 personnes)

Des comptages aux phares pour observer la tendance...

« Nous réalisons des comptages IKA sur mon conseil cynégétique depuis 2008. Au départ, nous avions à peine 1 lièvre au kilomètre pour notre partie du circuit, mais maintenant, il y a plus de 12 lièvres par kilomètre. J'explique cette évolution par 3 facteurs sur lesquels nous avons travaillé :

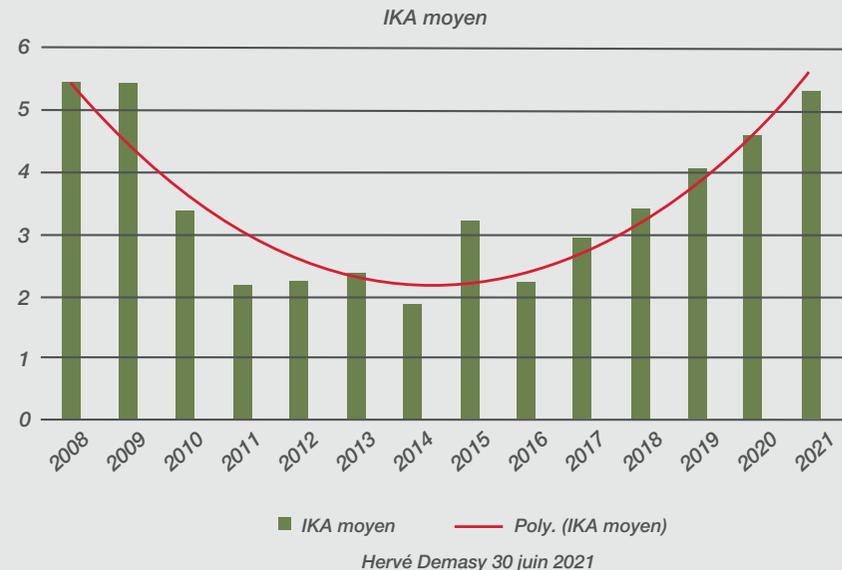
- un travail relationnel avec les agriculteurs pour détruire le moins possible de gibier (en adaptant les pratiques agricoles) et pour augmenter la capacité d'accueil ;
- une limitation assez forte du tir ;
- un contrôle des prédateurs très strict, particulièrement les renards et les corneilles.

L'IKA, c'est une méthode simple mais qui doit être réalisée rigoureusement : nous faisons toujours le même circuit, plus ou moins au même moment de l'année et 3 fois sur une période de 3 semaines. Nous avons donc un circuit dédié avec le moins de talus possible et nous comptons à droite et à gauche. Nous adaptons nos sorties en fonction de la météo pour avoir des nuits où le ciel est dégagé. Sur notre conseil, nous avons la chance d'avoir 3 circuits d'une trentaine de kilomètres.

Grâce à ces comptages, nous n'obtenons pas une densité, mais une évolution, une tendance des populations à l'échelle du conseil. Cela nous permet de regrouper plusieurs territoires et de voir les résultats dans leur ensemble. Si nous souhaitons plus de précision et avoir une densité, une battue à blanc est nécessaire, mais cela prend plus de temps et d'organisation. L'idéal serait de pouvoir croiser les données de la battue et de l'IKA pour voir l'évolution de la population en faisant des comptages aux phares chaque année et des battues seulement de temps en temps. »

...et une récolte des cristallins pour estimer la reproduction

« Chaque année, nous récoltons les cristallins et nous les envoyons au DEMNA pour analyse. Nous avons toujours plus de 50 pourcents de prélèvements de jeunes lièvres, avec un pic sur des lièvres nés en fin mai, juin ou juillet. On sait que nous avons une bonne reproduction, mais si nous avons moins de 50% de jeunes, nous devrions adapter nos prélèvements. »



”

LA RÉCOLTE DES CRISTALLINS : SURVEILLER LE SUCCÈS REPRODUCTEUR

Les populations de lièvres fluctuent beaucoup pour diverses raisons (machinisme, assolement particulièrement défavorable certaines années, prédation, maladies...). Parmi celles-ci, un taux de survie des jeunes très aléatoire, forçant le chasseur à vérifier le succès reproducteur sur son territoire avant d'effectuer ses prélèvements.

Une des manières les plus fiables pour connaître l'âge des lièvres prélevés à la chasse est la pesée des cristallins, une lentille située dans l'œil.

Vous pouvez donc prélever un œil (en bon état) par animal, le conserver dans de l'alcool désinfectant et l'envoyer au Département de l'étude du milieu naturel et agricole (DEMNA) pour analyse. Il faut préciser la date et la commune du prélèvement, ainsi que le nom d'une personne de contact. Il est vivement conseillé d'utiliser des gants lors du prélèvement des yeux afin d'éviter toute transmission de maladies.

Selon le pourcentage de jeunes présents dans votre tableau de chasse l'année précédente, vous pourrez adapter vos prélèvements. Si le taux de jeunes est inférieur à 50 %, considérez que le taux de reproduction de l'année précédente a été faible. Il sera alors prudent d'en tenir compte afin de donner une possibilité à la population de se redresser.

Pour toutes questions sur la collecte des cristallins : manuel.detillesse@spw.wallonie.be



“ COMPLÉTER LES INFORMATIONS SUR LE SUCCÈS REPRODUCTEUR ”

Il est intéressant de réaliser un deuxième comptage IKA juste avant la chasse en automne. Ce nouveau comptage peut ainsi renseigner le nombre de lièvres adultes et jeunes et compléter ainsi les informations sur le succès reproducteur (en plus de la récolte des cristallins).

D'une manière générale, toutes les informations sur l'abondance (tableaux de chasse, observations de terrain, battues, etc.) et sur le succès reproducteur (comptages d'automne, proportion de jeunes dans le tableau de chasse, etc.) sont bonnes à prendre pour adapter les quotas de prélèvement.

“ L'IMPACT DES MALADIES SUR LES POPULATIONS DE LIÈVRES ”

Les populations de lièvres sont sensibles à diverses maladies, telles que la coccidiose, l'hépatite virale (European Brown Hare Syndrome), la yersiniose ou la pasteurellose. Ces maladies peuvent contribuer à une chute démographique importante et apparaissent plus fréquemment dans des populations très denses et lors des saisons plus humides. Ces maladies sont particulièrement meurtrières chez les jeunes.

Les lièvres trouvés morts sont une source précieuse d'informations et vous pouvez dès lors transmettre les cadavres à la faculté vétérinaire de l'Université de Liège pour analyse. Pour ce faire, manipulez le lièvre mort avec des gants et entreposez-le dans un des congélateurs de collectes accessibles en Wallonie. Pour plus d'information sur la surveillance sanitaire et l'emplacement des congélateurs : www.faunesauvage.be/faune-sauvage/

Face aux maladies, le gestionnaire de chasse ne peut malheureusement rien faire. Il n'existe aucun vaccin disponible et un traitement par médicament n'est actuellement pas recommandé.

Seules des méthodes préventives existent :

- *éviter la décomposition des cadavres en les incinérant (les enterrer n'empêche pas les maladies bactériennes de se développer) ;*
- *limiter les populations « trop denses », notamment en arrêtant la régulation des prédateurs ou en augmentant les prélèvements.*







LIMITATION DE L'IMPACT DES PRÉDATEURS



Pour limiter la mortalité des lièvres, le chasseur a la possibilité d'agir de diverses manières. Il peut notamment agir directement à travers ses pratiques de chasse, en limitant l'impact des prédateurs. Cette limitation ne se suffit cependant pas à elle-même et doit se faire dans un cadre bien précis. En effet, elle n'est utile et nécessaire que lorsqu'il s'agit de préserver les populations d'une espèce menacée et/ou en régression et doit impérativement être accompagnée d'un effort sur les deux autres piliers de la gestion cynégétique (aménagement de l'habitat et gestion des prélèvements).

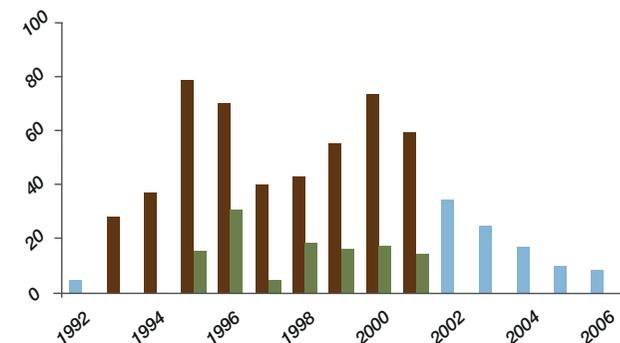
Pour le lièvre, les prédateurs les plus importants sont le renard roux et la corneille noire, particulièrement impliqués dans la mortalité des levrauts.

Dans une moindre mesure, d'autres prédateurs peuvent avoir un impact sur les populations de lièvres tels que les pies, les chats, les mustélidés (blaireau, belette, martre...) et certains rapaces.

La présence de certains prédateurs peut nuire à un redressement de la population en maintenant une pression sur les lièvres adultes en général *, mais aussi et surtout sur les levrauts. En effet, le taux de survie des levrauts est impacté par les populations de renards et corneilles, ceux-ci s'attaquant plus facilement aux jeunes.

Dans un objectif de redéveloppement des populations de lièvres, il est pertinent de contribuer à réduire la pression des prédateurs principaux (le renard roux et la corneille noire) par une régulation active, complémentaire à une amélioration de l'habitat.

* Évolution de la densité de lièvres au km² dans le Leicestershire avec gestion des prédateurs (barres brunes), puis sans gestion des prédateurs (barres bleues). Les barres vertes représentent les prélèvements de lièvres effectués pendant la période de gestion des prédateurs. Pour plus d'informations sur cette étude : Reynolds, J.C., Stoate, C., Brockless, M.H. et al. The consequences of predator control for brown hares (*Lepus europaeus*) on UK farmland. Eur J Wildl Res 56, 541–549 (2010).



DÉVELOPPER LES ZONES REFUGES AVANT LA RÉGULATION

Concernant le lièvre, son statut d'espèce en déclin en Wallonie justifie une régulation de la pression prédatrice, mais pas une régulation systématique des prédateurs. Le but premier de la régulation des prédateurs est d'offrir à la faune sauvage davantage de possibilités de survie face à la prédation.

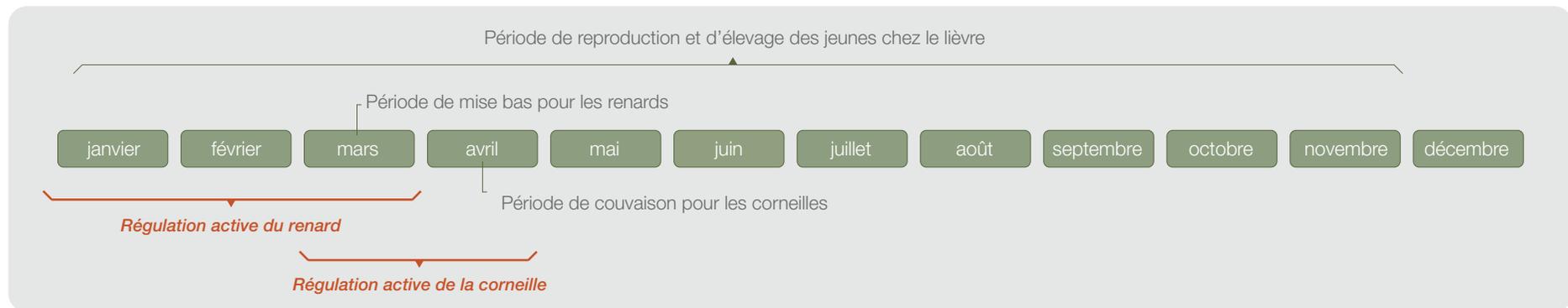
Avant toute régulation proprement dite, il est important de s'assurer que le territoire offre assez de zones refuges telles que des haies, des îlots arbustifs, des MAEC ou d'autres espaces semi-naturels (cf. « Aménagement de l'habitat »). Si et seulement si ces aménagements ne contribuent pas assez au redressement des populations menacées, la régulation peut avoir lieu.



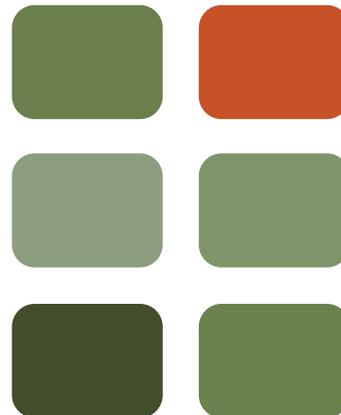
LES RÈGLES POUR RÉGULER EFFICACEMENT

La régulation des prédateurs doit se faire chaque année aux moments les plus sensibles pour les proies et les plus éthiques pour le prédateur. De cette manière, les périodes de dépendance des jeunes seront évitées, au profit des mois précédant les naissances. Les hases mettant bas de février à septembre et les corneilles couvant à partir de mi-avril, il est important de réguler efficacement les prédateurs dès la sortie de l'hiver (de janvier à mars pour le renard et de mars à avril pour la corneille). La régulation de la corneille est très appréciée des agriculteurs et peut favoriser les liens avec le chasseur.

Il est néanmoins important de suivre les populations de renards jusqu'en août pour préserver le lièvre et d'autres espèces proies (perdrix, faisans). Si la régulation des renards doit se faire après mars, il est absolument nécessaire de détecter et piéger les renardeaux afin d'éviter de faire des orphelins non-sevrés.



Réguler des prédateurs doit impérativement se faire en concertation avec ses voisins de chasse. En effet, les populations de prédateurs se déplaceront d'un territoire à l'autre afin de recoloniser un territoire fraîchement régulé. Limiter la prédation sur un territoire, c'est augmenter l'espace disponible pour de nouveaux arrivants (bien que la densité globale soit diminuée). Il est donc primordial de gérer les prédateurs à une échelle suffisante (minimum 2.000 ha). Il existe deux manières de réguler les prédateurs : **le piégeage et le tir**. Chaque méthode offre ses avantages et ses inconvénients.



“

ROBERT GHISBAIN

EXEMPLES CONCRETS DE PRÉDATION SUR LE LIÈVRE

Plateau limoneux hennuyer
Groupement d'intérêt cynégétique de Haute Sambre
Territoire de 1.000 ha

« Un des aspects les plus importants pour essayer de remonter une population, c'est de réduire la pression exercée par les prédateurs. Concernant le lièvre, surtout dans les premières portées, il faut réduire la pression qu'exercent les corneilles et les renards. »

Notre conseil cynégétique redistribue les cotisations sous forme de matériel de piégeage et de nourrissage. C'est ainsi que nous avons eu des agrainoirs, des cages à pies, des collets, etc. Nous utilisons principalement de petites cages à deux entrées que nous pouvons déplacer facilement avec un véhicule pour suivre les habitudes des corneilles.

Depuis le temps que je parcours mon territoire, j'ai vu plusieurs exemples de prédation assez intéressants. J'habite près d'une prairie et un jour, je trouve une hase et une corneille qui se battent dans cette prairie. En me rapprochant, je me suis rendu compte que la hase attaquait la corneille pour protéger un levraut gravement blessé par une faucheuse. La corneille essayait de le récupérer, mais elle n'aurait pas hésité non plus sur un levraut en pleine santé.

Un autre prédateur important dont on parle moins, c'est le chat. Mon épouse a retrouvé 2 petits levrauts dans nos salades que nous avons laissé tranquilles pensant bien faire. Quelques jours plus tard, ils avaient été pris par un chat : c'est aussi un prédateur important ! Un dernier exemple que je peux donner, c'est une renarde qui était passée près d'un de mes collets. En le sentant, elle avait laissé tomber ce qu'elle avait dans la gueule : elle avait attrapé 3 levrauts ! »



”

LE PIÉGEAGE

Le piégeage doit être effectué dans des règles strictes afin d'éviter toute souffrance animale inutile. Cette pratique nécessite une autorisation du Service Public de Wallonie (SPW), tout comme la destruction de corneilles qui n'est pas une espèce chassable.

Il est essentiel de placer les pièges aux bons endroits, selon les habitudes connues du prédateur. Pour mieux appréhender les habitudes des renards ou des corneilles, il est possible d'utiliser des caméras ou plus simplement de rester attentif aux observations des acteurs de terrain, souvent au contact de la faune des plaines.

La pose et le relevé des pièges peut être très chronophage (chaque piège doit être relevé chaque matin), mais leur suivi peut être facilité en plaçant les pièges de manière à les voir sans sortir de sa voiture ou en collaborant avec d'autres acteurs du territoire (agriculteurs, riverains...) pour les relever quotidiennement.

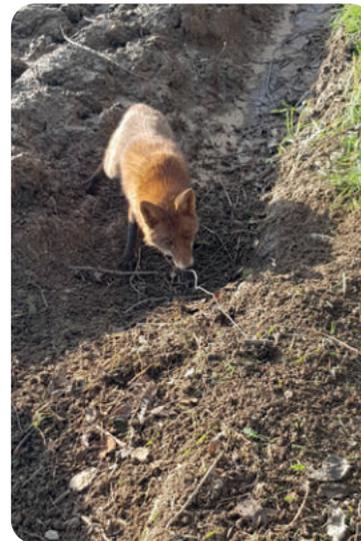


photo A. Vandevyvere

PIÉGER LE RENARD ADULTE

Les différents collets et pièges à lacet utilisés traditionnellement sont très efficaces s'ils sont placés au bon endroit (un trou dans un grillage, un passage au-dessus d'un cours d'eau, etc.).

PIÉGER LES RENARDEAUX

Récupérer les renardeaux dans leur terrier entre la fin mars et la fin mai est important pour éviter de les laisser livrés à eux-mêmes si les adultes sont régulés. Pour ce faire, la cage à renardeaux est le piège tout indiqué pour les attraper à la sortie du terrier. Il est alors important d'obstruer toutes les autres issues du terrier, susceptibles d'être des lieux de fuite.

PIÉGER LA CORNEILLE

Les corbeautières ou nasses à corneilles contenant 1 ou 2 appelants sont des pièges reconnus pour leur efficacité. Pour les couples fixés à un territoire, l'utilisation des cages à corneilles à 2 entrées, plus petites et plus mobiles, est elle aussi particulièrement efficace.

Pour plus d'informations sur le piégeage ou pour suivre des cours spécialisés, n'hésitez pas à contacter l'Association des piégeurs autorisés de Wallonie (APAW) : charles@apaw.be (Charles du Bois d'Enghien).

LE TIR

TIRER LE RENARD

Les renards peuvent être tirés à l'affût ou en battue de destruction de janvier à mars. Il est aussi possible de faire du tir « au sauteur », à la sortie du terrier.

Il est parfois utile de construire des terriers artificiels pouvant faciliter la sortie du renard et offrir un gain de temps considérable.



TIRER LA CORNEILLE

Le tir peut se faire depuis un poste fixe, avec des tourniquets et des « formes » de corneilles pour les attirer. Si la place manque, des abris peuvent être installés pour se fondre dans le paysage (avec des ballots par exemple).



“ LES RAPACES ”

L'impact de la prédation réalisée par les rapaces (plus précisément les busards et les autours des palombes) reste plus faible que l'impact du renard et des corvidés. Les rapaces sont protégés, mais cela ne veut pas dire qu'aucun moyen ne peut être mis en œuvre pour diminuer la pression des rapaces sur le lièvre.

Les aménagements d'habitat, tels que des îlots arbustifs, des buissons, des haies ou des abris artificiels, contribuent grandement à restreindre l'impact des rapaces sur le petit gibier.

Les MAEC à base d'un couvert nourricier (mélange de céréales et autres semences) sont fortement appréciées des micro-mammifères (le campagnol notamment) qui s'y développent et s'y concentrent en hiver. Cela représente une manne alimentaire non négligeable pour les prédateurs - en particulier les rapaces - et aura pour effet de diminuer la pression sur les espèces gibier.



“



ARNOUT VANDEVYVERE

LA CHASSE AUX PRÉDATEURS, UNE CHASSE PASSIONNANTE AU SERVICE DE LA PETITE FAUNE DES PLAINES

Hesbaye
Conseil cynégétique de la Dyle et de l'Orneau
Territoire de 900 ha

Réguler la corneille : combiner les intérêts de la faune et des agriculteurs

« Nous appliquons deux méthodes pour gérer la corneille : le piégeage et le tir à l'affût. Nous piégeons majoritairement de mars à juillet, grâce à des cages Larsen et des corbeautières pour lesquelles il faut essayer d'avoir une corneille d'un autre territoire. L'efficacité du piégeage varie d'une année à l'autre, mais en règle générale, nous avons de bons résultats.

Le tir à l'affût se pratique une heure avant le lever du soleil jusqu'une ou deux heures après. Il est essentiel d'être bien préparé : il faut savoir où dorment les corneilles et où elles iront le matin pour se nourrir. Ce n'est pas moi qui choisit quand je vais chasser la corneille, ce sont les observations qui indiqueront le bon moment. Une fois que nous savons où elles se tiennent, nous préparons le matériel la veille. Nous installons la cachette, les tourniquets, les formes et quand nous revenons le lendemain matin, nous restons dans la cachette sans bouger sinon elles ne viennent pas. Ce sont des animaux très intelligents, donc il faut être efficace. Il est préférable de chasser moins souvent et d'en tirer un maximum par sortie plutôt que de les habituer et réduire l'efficacité. Avec ces deux méthodes, nous prélevons en moyenne 20 corneilles par 100 ha et par an.

Réguler les corneilles prend du temps parce qu'il faut contrôler les pièges tous les jours, renouveler l'eau, nourrir les appelants, mais il y a plein d'avantages. D'une part, c'est une demande des agriculteurs car les corneilles sont un fléau pour eux, donc cela aide pour le relationnel. D'autre part, c'est une chasse passionnante car la corneille est un animal rusé et cela oblige à être efficace.

En mars-avril, avant la nidification du petit gibier à plumes, chaque corneille enlevée, c'est une pression moindre sur la petite faune. Cela profite aussi aux autres espèces parce que les corneilles attaquent les levrauts, les oiseaux, etc. »

”





“

Réguler le renard : un impératif pour redresser des populations

« Pour le renard, sur notre territoire, nous faisons majoritairement de l'affût. La meilleure période est une heure avant et après le lever/coucher du soleil. Sur les 900 ha de notre territoire, nous avons installé 23 échelles et miradors en lisière de bois. Il nous a fallu plusieurs années pour optimiser leur emplacement, selon les habitudes du renard. Nous avons aussi installé des pièges photographiques qui envoient des photos par mail. Il est primordial de connaître les habitudes du renard avant d'agir. Si nous observons un renard qui sort entre 19h et 20h à tel endroit, il faudra être présent à 18h30 pour l'attraper. Mieux nous sommes informés, moins la chasse est aléatoire.

La chasse au renard ne permet pas l'erreur. Si le renard est manqué, il se laissera moins faire la prochaine fois. Il vaut mieux s'abstenir de tirer et lui laisser ses habitudes pour revenir le lendemain plutôt que de gâcher sa chance. Il faut être conscient que le flux de migration est continu entre les territoires et nous n'aurons jamais le dernier renard (ce qui n'est pas le but d'ailleurs). Nous tirons en moyenne 2 renards par 100 ha et par an, mais si nous relâchons la pression, la population explosera tout de suite. Nous avons perdu le contrôle du renard une année et nous l'avons ressenti dans nos densités de gibier.

Travailler au niveau du biotope, cela peut parfois être compliqué mais gérer les prédateurs ou les prélèvements ça ne dépend que du chasseur. Le résultat n'est pas garanti si les deux autres piliers sont négligés. C'est du temps et de l'énergie, mais si nous pouvons travailler sur le biotope et si nous faisons une gestion saine des prélèvements, les prédateurs seront mieux contrôlés et les résultats seront au rendez-vous. »

”



BONNES PRATIQUES AGRICOLES



Plusieurs chapitres précédents sont consacrés à la réduction de la mortalité des lièvres. En effet, en agissant sur les prélèvements et les prédateurs, l'homme peut déjà grandement favoriser le redressement des populations.

Un point supplémentaire sur lequel le chasseur et l'agriculteur peuvent agir est l'intégration de pratiques agricoles en faveur de la faune, particulièrement pendant les périodes de moisson et de fauche.

Les machines agricoles de plus en plus performantes et la multiplication des fauches sont des facteurs qui ont favorisé la destruction de la faune sauvage.

Les lièvres et levrauts, souvent présents dans les prés de fauche et cultures de graminées, sont dès lors très impactés par les dégâts liés au machinisme agricole. Ils adoptent de plus un comportement passif devant le danger, se tapissant dans l'herbe et restant immobiles par instinct.

Afin de réduire ces dégâts qui peuvent parfois être conséquents*, plusieurs techniques peuvent être combinées.

* Le réseau français Agrifaune a estimé la mortalité de lièvres à 16% dans les champs de luzerne, pour chaque coupe. Cela signifie donc que près d'1 lièvre sur 6 ne survit pas à une fauche dans ce type de milieu !



ADAPTER LE CALENDRIER CULTURAL ET LA MANIÈRE DE FAUCHER

Afin de réduire au maximum les dégâts liés au machinisme agricole, il est préférable d'adapter le calendrier cultural en fonction de la faune. Le pic des naissances ayant lieu de mai à juillet pour le lièvre, il est pertinent de retarder la fauche après le 15 août.

L'agriculteur peut aussi adapter sa manière de faucher, sur base de quelques astuces simples :

- réduire la vitesse de travail entre 5 et 10 km/h ;
- éviter le travail de nuit ;
- éviter de travailler avec plusieurs machines en même temps ;
- adapter la hauteur de travail (> 15 cm) et davantage si la paille n'est pas récoltée ;
- adapter le circuit de fauche/moisson afin de ne pas créer d'îlot central qui constitue un piège pour la faune des plaines.



CALENDRIER DE REPRODUCTION DE QUELQUES ESPÈCES : UNE PÉRIODE À RISQUE D'AVRIL À JUILLET.

Espèce	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Alouette des champs												
Perdrix												
Faisan												
Lièvre												
Chevreuil												

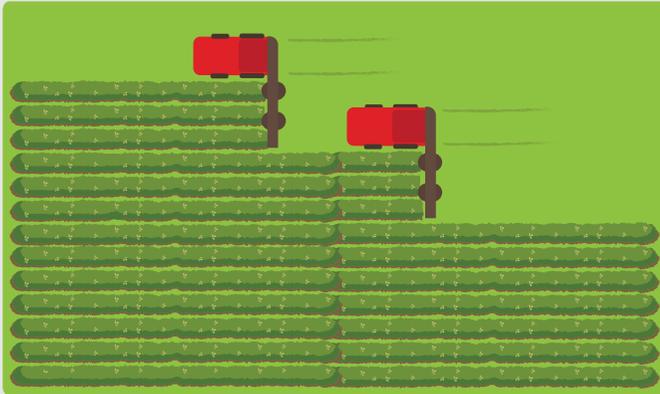
Source : Faune sauvage n° 291 (ONCFS)

période la plus sensible

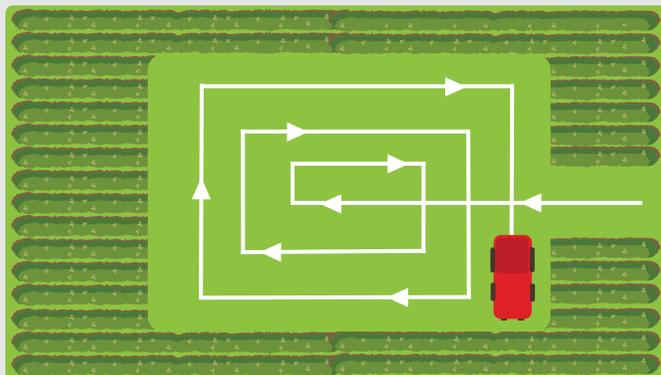
- ponte, couvain, éclosion, naissance
- élevage des jeunes

Pour le dernier point, 2 types de circuits sont possibles. D'une part, faucher en commençant d'un côté de la parcelle vers l'autre, forçant les animaux à fuir d'un seul côté de la culture; d'autre part, la fauche centrifuge qui consiste en une fauche commençant par le centre, rabattant les animaux vers les extérieurs de la culture.

Faucher en commençant d'un côté de la parcelle



La fauche centrifuge



EFFAROUCHER LA PARCELLE AVANT LA FAUCHE

Eviter que les animaux soient présents sur la parcelle avant la fauche/moisson est un bon moyen d'éviter de les détruire. Pour le lièvre, il est important d'effaroucher quelques heures avant la fauche. En effet, le lièvre se déplaçant beaucoup, un effarouchement plus hâtif laisserait le temps au lièvre de revenir sur la parcelle. L'effarouchement peut se faire avec des chiens entraînés et consiste à passer dans la parcelle afin de débusquer un maximum de lièvres/autres animaux.

Si un nid ou des jeunes animaux sont repérés, il faut marquer l'emplacement du nid pour éviter la fauche à cet endroit ou déplacer les jeunes. Lors de la manipulation des faons et levrauts, il faut éviter le plus possible de les toucher afin de ne pas les charger d'odeurs humaines au risque qu'ils soient abandonnés par leur mère ou détectés par des prédateurs. Il est donc conseillé de frotter ses mains dans la terre et l'herbe et d'utiliser des gants ou des touffes d'herbes pour les déplacer à l'abri, dans un buisson proche.

S'il s'agit d'un nid de faisan ou de perdrix, il est également possible de récupérer les œufs et de les mettre à couver sous une poule pour les relâcher ensuite sur le terrain. Les œufs sont ainsi sauvés et la poule faisane ou perdrix se décantonnera pour recommencer un nouveau nid ailleurs.

Pour plus d'informations sur l'effarouchement, n'hésitez pas à consulter nos fiches techniques sur www.faune-biotopes.be.



photo H. Gaultet

“ LA BARRE D'EFFAROUCHEMENT ET LES TECHNIQUES DE REPÉRAGE ”

Un complément à l'effarouchement par les chiens est l'utilisation d'une barre d'effarouchement à placer à l'avant ou à côté du tracteur. Celle-ci consiste en une série de chaînes ou de peignes rigides grattant le sol et contraignant les animaux à fuir plutôt que de rester cachés à l'arrivée de la machine. Ce type de barre est efficace en champs de luzernes, mais sous des règles strictes : l'agriculteur doit rouler à une vitesse n'excédant pas 10 km/h et doit être très attentif à ce qu'il effarouche. De plus, il devra s'arrêter lorsqu'un oiseau nichant au sol est effarouché afin de constater la présence d'un nid ou pas. Selon le modèle, le prix peut varier de 1.200 € à 2.000 €. Enfin, ce type de pratique demande la participation active de l'agriculteur et l'efficacité n'a pas encore été vérifiée pour le lièvre dans d'autres types de cultures.



barre d'effarouchement à chaînes

D'autres méthodes peuvent consister en un repérage de la faune présente dans la culture avant la fauche/moisson. Pour cela, il est possible d'utiliser une caméra thermique posée sur le tracteur ou montée sur un drone. Bien que cette pratique soit très efficace pour la détection des faons, son efficacité sur le lièvre est toutefois plus aléatoire suivant la densité des couverts. Pour plus d'informations sur la détection des animaux par drone avant la fauche : <https://sauvonsbambi.be>.

“

**HERVÉ DEMASY**

SENSIBILISER LES AGRICULTEURS POUR SAUVER LA PETITE FAUNE

Hesbaye
Conseil cynégétique de la Dyle et de l'Orneau
Territoire de 2.500 ha (géré par 4 personnes)

« Concernant les activités de broyage et de fauche, la majorité des fermiers et entrepreneurs ont été sensibilisés sur notre territoire. Nous avons discuté avec eux pour leur expliquer à quoi ils devaient faire attention : ne pas rouler trop vite, faire attention à ce qu'il se passe devant eux, décaler le calendrier de fauche quand c'est possible... »

C'est plus facile de les sensibiliser maintenant car ils voient la différence depuis que la gestion du gibier est plus rigoureuse sur le territoire : la revitalisation de la plaine les motive à faire des efforts. Certains fermiers prennent même des initiatives en demandant quand ils peuvent faucher ou en installant des dispositifs spécifiques pour sauver des faisans et des perdreaux. »



”

CONCLUSION

En tant qu'acteur de son territoire de chasse, le chasseur peut agir et avoir une grande influence sur l'aménagement du paysage s'il y met le temps, les moyens et l'énergie. Au travers des différents chapitres, plusieurs actions concrètes ont été décrites pour aider le chasseur dans sa quête de revitalisation de la plaine agricole. Il peut agir sur les 3 piliers suivants pour redresser une population en déclin :

- améliorer son territoire en installant des aménagements favorables au lièvre, lui prodiguant ressources alimentaires, zones refuges et sites de reproduction tout au long de l'année ;
- contrôler ses prélèvements en estimant les populations de lièvres présentes sur la plaine et leur succès reproducteur ;
- agir sur l'effet de la prédation en installant des zones refuges et en régulant les prédateurs si les actions précédentes ne suffisent pas (particulièrement pour favoriser la survie des jeunes).

Enfin, il peut aussi agir sur la survie des lièvres en incitant les agriculteurs à respecter de bonnes pratiques agricoles.

Le chasseur a donc les cartes en main pour pouvoir favoriser le lièvre, mais il n'a pas nécessairement à le faire seul ! Un travail de cette envergure doit idéalement se faire en coordination avec tous les acteurs potentiels : agriculteurs, communes, propriétaires privés, chasseurs voisins, etc. Le chasseur doit avoir un rôle d'acteur, mais aussi et surtout de coordinateur afin de rendre chaque aménagement pertinent pour la faune sauvage.

Le défi est de taille, mais en collaborant avec les autres acteurs, il peut avoir une influence importante sur le paysage agricole de son territoire et créer des opportunités pour la petite faune des plaines. En travaillant pour le lièvre et plus largement pour les espèces de petit gibier, le chasseur peut entraîner le développement de tout un cortège d'oiseaux et de mammifères et devenir un acteur de premier plan dans la revitalisation de la plaine agricole wallonne.



RECOMMANDATIONS DE LECTURE

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter ces ouvrages :

Les fiches techniques de Faune & Biotopes à consulter sur www.faune-biotopes.be et plus particulièrement :

- Structurer la plaine en faveur de la petite faune
- Implanter des inter-cultures favorables à la faune
- Planter et maintenir une haie
- Implanter un îlot arbustif
- Implanter une bande de ronces
- Préserver la faune lors de la fauche et autres travaux de récolte
- La réserve de chasse
- Des buissons dans les aménagements
- Du chou fourrager dans la plaine
- Estimation de la qualité des populations de lièvres d'Europe

Le rapport Lièvre pour 2015-2016 du DEMNA (SPW) (2018)

L'édition spéciale « Lièvre d'Europe » du bulletin mensuel de l'ONCFS (1995)

Les lettres d'information du réseau lièvre français, via leurs brochures « Lièvres infos »





faune & biotopes



aménagements biodiversité - audits & conseils agrienvironnementaux -
compensation environnementale - cartographie - gestion forestière - plantations de haies -
relevés de la biodiversité - études de la faune - relevés du réseau écologique - suivi de populations



FauneetBiotopes

2022 - Réalisé dans le cadre du projet « Chasse et Biodiversité »

Avec la participation du DEMNA (Département de l'Étude du Milieu Naturel et Agricole)

faune & biotopes asbl

Rue Nanon 98
5000 Namur

www.faune-biotopes.be
info@faune-biotopes.be

TVA BE 0472.949.630
RPM Namur

Banque Triodos
IBAN BE80 5230 8038 4177